



République de Côte d'Ivoire

MINISTÈRE D'ÉTAT
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET
DES PRODUCTIONS VIVRIÈRES

AGENCE FONCIÈRE RURALE (AFOR)

Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR)

**AVIS DE VACANCE DE POSTE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CHARGÉ (E) DE
LA CELLULE DE SENSIBILISATION**

La République de Côte d'Ivoire a conclu, le 12 décembre 2023, avec la Banque Mondiale, l'accord n°7432-CI pour le financement du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR), pour la période 2024-2029.

Ce projet est exécuté par l'Agence Foncière Rurale (AFOR) qui envisage de recruter un (e) **Chargé (e) de la Cellule de sensibilisation** logé au sein de la Direction de la Communication, de l'Information, de la Formation et de la Sensibilisation.

Missions : sous l'autorité du **Chef du service de la sensibilisation, de la formation initiale et continue**, le Chargé de la Cellule de Sensibilisation a pour missions de :

- Identifier et analyser les besoins en matière de sensibilisation des acteurs directs et indirects et des bénéficiaires des opérations de sécurisation foncière rurale ;
- Proposer (élaborer) une stratégie de sensibilisation des populations et des acteurs en vue de la réussite des opérations de sécurisation foncière rurale ;
- Suivre et évaluer la mise en œuvre de la stratégie de sensibilisation des populations et des acteurs de la sécurisation foncière rurale ;
- Suivre et évaluer les activités d'ingénierie socio-foncière mises en œuvre par les Opérateurs Fonciers, les Comités sous-préfectoraux en charge de la supervision de l'Ingénierie socio-foncière et les ONG en vue de faciliter les opérations de sécurisation foncière rurale ;
- Proposer toutes mesures tendant à améliorer la conduite des activités d'ingénierie socio-foncière sur le terrain ;
- Identifier les cibles des campagnes de sensibilisation ;
- Identifier et proposer les canaux de sensibilisation les mieux adaptés pour l'atteinte des objectifs ;
- Proposer les supports de sensibilisation à utiliser pour les campagnes ;
- Proposer les messages de sensibilisation ;

- Proposer, les rubriques à animer sur les radios de proximité dans le cadre de la sensibilisation ;
- Assurer la planification et l'organisation des missions de sensibilisation ;
- Identifier les structures centrales et locales susceptibles de conclure des partenariats stratégiques avec l'AFOR en matière de sensibilisation ;
- Evaluer périodiquement l'impact des actions de sensibilisation et produire un rapport à l'attention de la hiérarchie, avec des recommandations ;
- Contribuer à l'élaboration des documents méthodologiques en matière de sensibilisation tels que le Guide de l'ingénierie socio-foncière et le Guide de la sensibilisation, et assurer leur diffusion auprès des acteurs concernés ;
- Tenir une base de données des personnes ayant bénéficié des actions de sensibilisation ;
- Apporter un appui aux services et directions de l'AFOR en matière de sensibilisation ;

1. Profil requis :

- Être Ivoirien (ne) ;
- Être âgé (e) de 35 ans au plus ;
- Être titulaire d'un BAC+3, en Ingénierie de la formation, en Ingénierie pédagogique, en Sciences Sociales, en Agronomie, en Communication ou tout autre diplôme équivalent.
- Avoir cinq (5) ans d'expérience minimum dans le domaine du développement communautaire, animation rurale ou sensibilisation des populations ;
- Être imprégné des approches en Communication pour le Changement de Comportement (CCC) serait un atout.

Autres aptitudes

- Bonne maîtrise de l'outil informatique et des médias sociaux ;
- Large ouverture d'esprit, disponibilité à travailler en équipe, qualités d'écoute et de dialogue ;
- Aptitude à diriger une équipe, leadership, rigueur, éthique, discrétion ;
- Savoir communiquer avec les masses ;
- Être une force de propositions.

2. Lieu de dépôt des dossiers

Les candidats intéressés doivent adresser au Directeur Général de l'AFOR une lettre de motivation, accompagnée :

- i) d'un curriculum vitae certifié sincère détaillant les qualifications et expériences du candidat ;
- ii) d'une copie certifiée conforme du ou des diplômes.

Les candidatures doivent être rédigées en français et déposées au plus tard le **05 décembre 2024 à 16 heures 00 mn**, sous pli fermé, en quatre (4) exemplaires (1 original + 3 copies) portant la mention « Candidature au poste de **Chargé (e) de la Cellule de sensibilisation**, à la Direction Générale de l'AFOR (service courrier) sise à Abidjan, Deux-Plateaux, 7^{ème} tranche Cité Zinsou, rue L 183.

N.B. Les candidatures féminines sont encouragées.

ABIDJAN- COTE D'IVOIRE.
Téléphone: +225 27 22 50 51 71